

La protection des rives n'est toujours pas mise en pratique au Québec

Page A 3



Kofi Annan plaide pour une réforme de l'ONU

Page A 8

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 62

LE MARDI 22 MARS 2005

87c + TAXES = 1\$

## Un groupe d'étudiants en administration joue les médiateurs

Le ministre Fournier est prêt à entendre une contre-proposition



Comme les 42 000 étudiants de l'UQAM en grève, Julie Ouellet ne s'attend pas à retourner en classe tant que les 103 millions ne seront pas réinvestis dans l'enveloppe des bourses d'études.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
TOMMY CHOUINARD

Un nouveau joueur s'immisce dans le conflit étudiant: le Regroupement étudiant des facultés d'administration de l'est du Canada (REFAEC) a obtenu une rencontre hier avec le cabinet du ministre de l'Éducation, et se propose comme «médiateur» pour tenter de rétablir les voies de communication entre les groupes étudiants et le gouvernement.

Pendant que ces délibérations avaient lieu, le ministre Jean-Marc Fournier a nuancé le concept de proposition finale, en affirmant qu'il attendait désormais la contre-proposition des étudiants, une brèche

qu'il n'ouvrirait pas il y a à peine une semaine.

Après d'un mois du début de cette grève étudiante, qui ne montre aucun signe d'essoufflement, les rebondissements se conjuguent au quotidien. Hier, on apprenait ainsi qu'un groupe représentant l'ensemble des 28 000 étudiants d'administration du Québec, le REFAEC, avait rencontré un attaché politique du cabinet de M. Fournier pour parler de grève, d'endettement étudiant et de voies de solution, et ce, alors que les échanges sont minimaux entre les groupes étudiants et le ministre.

«Nous avons rencontré le cabinet pour tenter de relancer le dialogue qui est carrément rompu entre le ministre et les groupes étudiants», a expliqué hier Yan-

nick Denis-Trudel, président du REFAEC, à l'issue de cette rencontre, à laquelle étaient associés aussi des représentants des facultés de droit des universités. «Nous constatons un problème de communication qu'il y a urgence à régler, et nous croyons que nous pouvons peut-être devenir une nouvelle antenne de communication, un catalyseur, une sorte de médiateur», a ajouté M. Denis-Trudel, précisant que son groupe ne tentait pas de se «substituer à la FEUQ [Fédération étudiante universitaire du Québec]».

Après avoir entendu la proposition de remise de dette du gouvernement, le groupe affirme avoir riposté en

VOIR PAGE A 12: ÉTUDIANTS

## L'enquête Gomery fait monter la pression

■ Québec: un collaborateur de Jean Charest démissionne

■ Ottawa: Denis Coderre se défend d'avoir reçu de l'argent

ALEC CASTONGUAY  
ROBERT DUTRISAC

Ottawa/Québec — Les révélations de la commission Gomery sur le scandale des commandites ont secoué les deux capitales hier, faisant monter la pression sur les deux gouvernements libéraux et forçant les politiciens à s'expliquer. Pendant qu'à Ottawa un Denis Coderre furieux cherchait à rectifier les faits, le premier ministre Jean Charest a dû éclaircir à Québec la démission d'un de ses collaborateurs en lien avec le controversé programme fédéral.

La preuve étalée jeudi dernier lors des audiences de la commission Gomery à Montréal a fait des vagues jusque dans le bureau de Jean Charest à Québec, alors qu'un membre de l'entourage du premier ministre a été forcé de remettre sa démission vendredi. Employé à titre d'adjoint aux opérations du cabinet

depuis la victoire libérale d'avril 2003, Louis Pichette est un des cinq organisateurs du Parti libéral du Canada qui ont reçu en 2000 une somme de 44 360 \$ en provenance de la firme de publicité Groupaction. De ces contributions, M. Pichette avait touché 8000 \$.

C'est à la suite d'une question posée hier à l'Assemblée nationale par le député adequiste de Beauce-Nord, Janvier Grondin, que le leader parlementaire du gouvernement, Jacques Dupuis, a révélé que M. Pichette avait remis sa démission vendredi dernier. Pour quoi cette démission est-elle survenue si rapidement?

VOIR PAGE A 12: GOMERY

■ Lire autre texte en page A 2

MINNESOTA

## Un adolescent est l'auteur d'une tuerie rappelant Columbine: 10 morts

Red Lake, Minnesota — Un adolescent a tué hier ses grands-parents, avant d'ouvrir le feu dans son lycée, situé dans la réserve indienne de Red Lake, dans le nord du Minnesota, tuant sept personnes et blessant quatorze autres, ont déclaré les autorités. Le jeune homme a été retrouvé mort par balle dans une salle du lycée.

Il s'agit de l'incident le plus grave survenu dans un établissement scolaire américain depuis le drame du lycée de Columbine, à Littleton, dans le Colorado, où deux adolescents ont tué 12 lycéens et un enseignant et blessé 23 autres personnes, avant de se donner la mort, le 20 avril 1999.

Hier, au lycée Red Lake de Minnesota, huit personnes — six lycéens, dont le tueur, un enseignant et un responsable de sécurité — ont été tués, a précisé le porte-parole du FBI, Paul McCabe, lors d'une conférence de presse à Minneapolis.

Tous les lycéens tués se trouvaient à l'intérieur de la même salle, et l'un d'entre eux serait le tueur présumé.

VOIR PAGE A 12: TUERIE

INDEX

Annonces.....	B 4	Idées.....	A 11
Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 5
Culture.....	B 8	Monde.....	A 8
Décès.....	B 4	Mots croisés.....	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 10	Télévision.....	B 7



Une réforme en préparation remet en question le droit des cultivateurs à préserver leurs semences d'une année à l'autre.

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

## Est-ce la fin des haricots?

Une réforme souhaitée par l'industrie met en péril l'agriculture traditionnelle

FABIEN DEGLISE

Tradition contre mondialisation. La réforme actuellement en cours dans le secteur des semences au Canada s'apprête à bouleverser des habitudes séculaires dans le monde agricole. Comment? En remettant en question le droit des cultivateurs à préserver leurs semences d'une année à l'autre, mais aussi en imposant une sorte de nouvelle taxe sur cette pratique qui existe depuis la nuit des temps.

La révision en cours des lois régissant les semences pourrait également faciliter l'approbation de nouvelles espèces végétales issues du génie génétique. Une déréglementation nécessaire afin d'encourager la recherche scientifique au pays et mettre l'agriculture canadienne au diapason avec le reste du monde, disent les uns. Le tout pour le bien des grandes multinationales impliquées dans le

commerce des graines, répondent d'autres.

Orchestré par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) et financé par Agriculture Canada, cet «examen du secteur des semences» amorcé en 2003 au coût de 600 000 \$ poursuit actuellement sa route dans les dédales administratifs fédéraux. Objectif: modifier les réglementations actuelles afin qu'elles tiennent compte, à l'avenir, «des nouvelles méthodes du secteur, des nouvelles technologies, de la mondialisation, des préférences des consommateurs et des nouvelles perspectives du marché», peut-on lire dans le rapport du comité consultatif déposé en mai dernier. Les recommandations contenues dans ce document sont, depuis le début du mois de mars, en voie de concrétisation.

«Cette réforme est nécessaire», dit Eric Lefol, chercheur au Centre de développement des récoltes de

VOIR PAGE A 12: AGRICULTURE

## SARM: encore rien de comparable avec C. difficile

Des mesures exceptionnelles ne sont pas nécessaires, juge Philippe Couillard

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

La présence grandissante du *Staphylococcus aureus* résistant à la méthicilline, mieux connu sous le nom de SARM, ne laisse pas supposer la possibilité d'un nouveau *Clostridium difficile* pour les hôpitaux québécois, qui ont maillé à partir avec cette bactérie depuis plus de 20 ans, a précisé hier le Directeur de la protection de la santé publique, qui s'inquiète de la tournure qu'a prise un reportage de la société d'État qu'il juge inutilement alarmiste.

Ebranlé par une épidémie de *C. difficile* qui a durement touché pas moins de six régions cet été, les autorités de la santé publique ne croient pas que la montée du SARM soit comparable. Dans le premier cas, les hôpitaux ont en effet été confrontés à l'apparition d'une nouvelle souche beaucoup plus virulente. Dans le cas présent, les souches incriminées sont exactement les mêmes que celles apparues dans la province en 1981, date où les premiers cas ont été notés.

À Québec, le ministre de la Santé Philippe Couillard a rappelé que les maladies contractées à l'hôpital, dites nosocomiales, étaient impossibles à éradiquer complètement et que son gouvernement avait déjà mis en place des mesures pour les circonscire au coût de 20 millions. «Les mêmes efforts qu'on applique pour le *C. difficile* sont ceux également qui

VOIR PAGE A 12: SARM

## LES ACTUALITÉS

# Tremblay est d'accord pour tenir des élections en juin

JEANNE CORRIVEAU

Le maire de Montréal, **Gérald Tremblay**, se dit prêt, dès ce printemps, à entrer en campagne électorale si le gouvernement du Québec choisit de devancer la date des élections municipales au mois de juin. Il faudra toutefois que le comité de transition ait réglé certains aspects concernant notamment le redéploiement des employés et la répartition des actifs et des passifs entre Montréal et les villes reconstituées de l'île, fait-on valoir au cabinet du maire.

«La Ville de Montréal est prête à tenir des élections dans les dates que fixera le gouvernement dans la mesure où le comité de transition aura achevé tout son travail», a indiqué hier Bernard Larin, attaché de presse au cabinet du maire. Et des élections en juin seraient envisageables, ajoute-t-il. Outre la question touchant les employés et celle du transfert des actifs et des passifs, la récente recommandation du comité de transition au sujet de l'ajout de deux sièges au sein du Conseil métropolitain de Montréal (CMM) destinés aux villes défusionnées cause problème et déplaît profondément au maire, puisque Montréal deviendrait minoritaire au sein de ce conseil.

Plus tôt cette année, diverses sources à l'hôtel de ville avaient laissé entendre que le maire n'était pas favorable à la tenue d'un scrutin si hâtif, mais **Gérald Tremblay**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
**Gérald Tremblay**

n'a jamais publiquement rejeté l'idée d'élections en juin. Des élections hâtives lui permettraient peut-être de profiter de la vague de sympathie dont il bénéficie depuis, notamment, ses récents succès concernant le rapatriement à Montréal des Championnats de sports aquatiques qui auront lieu du 17 au 31 juillet prochain.

Plusieurs dates circulent depuis des semaines concernant la tenue d'élections devancées, soit le 19 juin, le 25 septembre et le 2 octobre, alors que la loi prévoit un scrutin municipal pour le 6 novembre. En janvier dernier, l'ex-ministre des Affaires municipales, **Jean-Marc Fournier**, avait rejeté l'idée de tenir des élections si tôt,

une demande exprimée par les élus des municipalités qui seront reconstituées le 1<sup>er</sup> janvier 2006 sur l'île de Montréal. L'attaché de presse du ministre **Fournier** avait alors expliqué que les élus qui défusionnaient auraient leurs villes «clés en main».

La nouvelle ministre **Nathalie Normandeau** n'a pas encore démontré de préférence à l'égard d'une date pour les élections. «La ministre a dit, pas plus tard que jeudi dernier, que l'essentiel était que la tenue des élections municipales dans les territoires visés se fasse dans les conditions optimales pour les électeurs, les candidats et les partis politiques», a indiqué **Claire Rémillard**, son attachée de presse.

Pour sa part, le maire de Longueuil est favorable à des élections en juin, au dire de son attaché de presse, **Maxime Chagnon**. «A n'importe quel moment, le maire va être prêt à entrer en campagne électorale. Il n'y a pas de moment idéal, mais le plus tôt pourrait être le mieux. Donc, le 19 juin, par exemple, ça me paraît être une bonne date», précise **M. Chagnon**. Une date hâtive servirait les deux camps, soit celui du maire ainsi que celui des villes qui seront reconstituées le 1<sup>er</sup> janvier 2006.

À Québec, le maire **Jean-Paul Allier** ne partage pas cet avis et croit qu'il serait mieux de devancer d'un mois les élections d'automne. Le 26 janvier dernier, il a d'ailleurs fait parvenir une lettre au premier ministre, **Jean Charest**, lui faisant

savoir que si le gouvernement québécois décidait de tenir des élections municipales hâtives, il devrait opter pour le premier dimanche du mois d'octobre et appliquer cette formule à toutes les élections subséquentes. La température est plus clémente en octobre, ce qui inciterait un plus grand nombre d'électeurs à se rendre aux bureaux de vote. De plus, les nouveaux élus disposeraient de quatre semaines de plus pour travailler aux budgets de leurs villes respectives.

Les membres de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), dont Montréal et Longueuil se sont retirés l'an dernier, ont d'ailleurs décidé d'appuyer la position exprimée le maire de Québec. Le président de l'UMQ, **Michel Tremblay**, fera parvenir, cette semaine, une lettre à la ministre des Affaires municipales et au directeur général des élections pour lui faire connaître ses demandes.

Mais **Jean-Paul Allier** rejette avec feu la tenue d'élections en juin: «Yo! Il faut arrêter de jouer avec la puck. En juin, ça n'a aucun crista de bon sens. Des élections, on ne fait pas ça l'été», lance-t-il en qualifiant cette hypothèse de «méprisante pour les élus municipaux». Quant à maintenir les élections en novembre, le maire estime que cela rendrait la tâche des nouveaux élus fort difficile puisqu'il leur faut adopter leurs budgets avant le 31 décembre.

Le Devoir



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La Grande Bibliothèque sera inaugurée dans quelques jours et l'UQAM développera son campus du centre-ville, mais tout cela ne suffira pas pour rénover la rue Berri, Montréal n'ayant pas l'argent nécessaire pour s'engager dans ce projet.

## Montréal ne rénovera pas la rue Berri L'UQAM a le feu vert pour se développer autour de la gare d'autobus

STÉPHANE BAILLARGEON

Les grands projets immobiliers se multiplient dans le Quartier latin, à Montréal, mais la Ville n'a toujours pas d'argent pour réaménager et embellir la grande rue Berri, selon les informations obtenues par *Le Devoir*.

Le campus du centre-ville de l'UQAM s'étendra à l'intérieur du quadrilatère Maisonville, Berri, Ontario et Saint-Hubert, appelé l'îlot Voyageur. Il comprendra la construction d'un complexe universitaire sur l'emplacement de la gare d'autobus, rue Berri. Le terminus lui-même sera reconstruit un peu plus au nord, près de la rue Ontario.

L'immeuble en verre de la bibliothèque a coûté une centaine de millions de dollars. Le chantier uqamien qui ouvrira dans quelques mois défend un budget de 320 millions. Au total, d'ici à 2008, différents partenaires publics et privés auront injecté plus d'un demi-milliard de dollars des deux côtés de la rue Berri. Mais Montréal n'a toujours pas l'argent pour redonner du prestige à ce coin de la ville.

«Pour nous, l'intérêt de ce nouveau projet de l'UQAM serait d'accélérer éventuellement les travaux d'aménagement de l'artère Berri, entre la rue Sherbrooke et la rue de la Commune», explique **Guy Bazinet**, directeur de l'aménagement urbain de la Ville de Montréal. Ce projet municipal est dans l'air depuis des années. Malheureusement, nous n'avons toujours pas trouvé de financement.

Au début de la décennie, alors qu'était lancé le projet de la Grande Bibliothèque, la Ville annonçait pourtant son intention de rénover l'artère. Le «concept» des urbanistes proposait de refaire les trottoirs, de changer les lampadaires,

de planter des arbres, mais aussi de rendre cette grande rue plus conviviale, par exemple en ouvrant les horribles façades aveugles près de la rue Sherbrooke. «Il n'y a pas eu de priorités mises sur le réaménagement de la rue Berri, répète **M. Bazinet**. Le jour où on va nous dire qu'il y a de l'argent, on pourra aller de l'avant.»

Le projet de résidences étudiantes fera l'objet d'un achat par l'UQAM, y compris l'immeuble et le terrain sur lequel sera aménagé un stationnement de 826 places, alors que le pavillon universitaire (18 500 mètres carrés), le terminus avec les commerces et l'édifice de bureaux feront chacun l'objet d'un bail emphytéotique de 30 ans, tant pour l'immeuble que pour le terrain. Au terme du contrat, l'Université en deviendra propriétaire en titre.

La construction de cet ensemble par l'UQAM viendra combler en partie son déficit d'espaces, évalué à 40 000 mètres carrés nets dès cette année. Le pavillon universitaire abritera la Faculté de science politique et de droit, l'École de langues de l'UQAM, des salles de cours, des locaux de la bibliothèque des sciences juridiques et des publications gouvernementales et internationales, la Galerie de l'UQAM et les laboratoires uqamiens de l'Institut de recherche création en arts et technologies médiatiques (Hexagram).

Le Devoir

## Réforme du droit associatif

## L'autonomie des fabriques serait menacée

Les évêques craignent que le gouvernement mette un terme à une façon de faire en vigueur depuis 300 ans

KATHLEEN LÉVESQUE

L'autonomie des fabriques qui administrent les biens des 1900 paroisses du Québec est menacée par le projet de réforme du droit associatif du gouvernement du Québec. C'est la négation de plus de 300 ans d'histoire, soutient l'Assemblée des évêques du Québec.

À l'heure actuelle, la gestion des paroisses est entre les mains des marguilliers, soit des laïcs issus de la communauté qui font des choix pour l'administration et l'entretien de leur église. C'est une formule unique en Amérique du Nord. Contrairement à ce que l'on retrouve dans le reste du Canada et aux États-Unis, les biens de la paroisse n'appartiennent pas à l'évêque, mais à la fabrique qui est une entité juridique distincte.

Pour l'Assemblée des évêques du Québec, il s'agit d'un nivellement par le bas qui ne prend pas en compte les particularités et les différences au sein du mouvement associatif. «On a toujours fonctionné à l'aide d'une fabrique

depuis la première paroisse au XVII<sup>e</sup> siècle. Ça fait plus de 300 ans. C'est notre façon de faire. Le projet du Registraire ne dit pas que les fabriques vont être abolies, mais le risque est là dans la logique présente. On ne demande pas de statut privilégié pour les associations religieuses, mais que l'on puisse respecter et reconnaître notre particularité», a affirmé hier au *Devoir*, **Germain Tremblay**, adjoint au secrétaire général de l'Assemblée des évêques du Québec.

Dans sa volonté de simplifier le cadre législatif pour les quelque 50 000 groupes sociaux et organismes à but non lucratif dont les communautés religieuses, les fabriques et les compagnies de cimetières, le Registraire des entreprises, qui pilote le dossier, a soulevé l'ire du mouvement associatif québécois, comme le révélait samedi dernier *Le Devoir*. Dans un document de 80 pages, le Registraire propose de revoir, entre autres éléments, la constitution, les règles de gouvernance et le financement de toutes les associations. Du coup, plutôt qu'une association soit créée

comme à l'heure actuelle par trois personnes minimum, une personne seule, y compris une entreprise privée, pourrait le faire. L'Assemblée générale annuelle ne serait plus une obligation, et le mouvement associatif pourrait émettre des parts sociales pour faire face à son sous-financement.

«Si on passait une loi qui va dans le sens du document de consultation, ça pourrait chambouler beaucoup les façons de faire actuelles qui font le modèle québécois tel qu'on le connaît. Je ne suis pas prêt à dire que les intentions du gouvernement sont malveillantes, mais j'ai l'impression que les conséquences sont beaucoup plus dangereuses qu'il veut bien le croire présentement», a ajouté **M. Tremblay**.

Ainsi, lors de la dissolution d'une association, le Registraire propose que les biens soient partagés entre les membres. «Cela va à l'encontre de l'esprit qui anime une communauté religieuse. En entrant en communauté, les gens acceptent que le produit de leur travail soit un bien collectif», a souligné **M. Tremblay**.

Ce dernier remet aussi en question la proposition que l'État cesse de contrôler la constitution des associations personnalisées, y compris les associations de nature religieuse. «Si l'État ne devait plus se mêler de la naissance des associations religieuses, on va se retrouver avec une panoplie de choses qui n'ont pas de bon sens. Pour aller au bout de la caricature mais qui pourrait être la réalité, une personne seule pourrait décider de créer une secte, d'accumuler des biens pour cette secte et de la dissoudre pour bénéficier du produit», a souligné comme hypothèse **M. Tremblay**.

L'Assemblée des évêques du Québec s'est jointe à la Coalition pour la promotion des valeurs démocratiques et associatives qui dénonce les intentions gouvernementales. Pour l'instant, la proposition du Registraire est à l'étape de la consultation qui s'est déroulée fort discrètement au cours de l'automne. Des recommandations doivent être transmises au ministre des Finances le mois prochain.

Le Devoir

Camps d'été 2005

Boys and Girls learn English at Camp Maromac depuis 1968

UN CAMP ANGLAIS sportif/artistique Région Mont-Tremblant 6 à 16 ans 2, 3 et 7 semaines Instruction professionnelle Stage aspirants-moniteurs

Ski nautique - Voile - Escalade Baseball - Golf - Théâtre Gymnase - Tennis - Basketball

1 800 884-2267 ou 514-485-1135 www.maromac.com

THE HORSE PEOPLE INC.

Votre enfant rêve-t-il de chevaux? Suivez le rêve avec The Horse People Inc. 1 1/2 heure de Montréal et 1/2 heure d'Ottawa.

- 2 anneaux de dressage
- 3 parcours de niveau championnat
- Parcours permanent de chasse et de saut
- Piscine
- Entraîneurs avec certification nationale
- Ratio personnel à campeur de 1:3
- Tout le personnel certifié Ambulance St-Jean
- Programmes de 2, 4, 6 et 8 sem. en résidence

L'endroit idéal pour débiter... L'endroit idéal pour progresser

Les activités de soir incluent: sport, films, feux de camps, danses carrées, jeux. Toutes les cabines avec salle de bain & douche. Accrédité 29 ans OCA & CCA.

Tél.: 1-877-673-5905 (sans frais) Fax: 613-673-4787 ou écrivez à: 3550, 2nd Conc. Rd., Wenderover, Ont. K0A 3K0 courriel: thehorsepeople@canada.com www.thehorsepeople.com

PROGRAMME COMPLET  
EXCURSION DE CANOT  
APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS  
PROGRAMME DE FORMATION

www.wabikon.com (416) 483-3172

Le camp international pour filles et garçons de 6 à 17 ans  
Des sessions de 10 jours, 3 et 6 semaines  
Service d'autobus à partir de Montréal et d'Ottawa  
Pour recevoir notre dépliant et une liste de références ou 2 photos

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Micheline Ruelland au (514) 985-3457 ou 1 800 363-0305

Venez apprendre tout en vous amusant à l'École de langue estivale BCS

Un programme d'immersion en résidences pour garçons et filles de 11 à 16 ans.

- Cours de français ou d'anglais en salle de classe
- Petits groupes d'étudiants de diverses nationalités
- Gamme complète de sports et de loisirs en français et en anglais

Du 26 juin au 23 juillet 2005

Bishop's College School • Lennoxville (QC) J1M 1Z8  
Tel.: 819-566-0227 poste 319 • Telex: 819 822 8917  
Courriel: summer@bishopscollegeschool.com

## Montréal a un nouveau chef de police

JEANNE CORRIVEAU

L'administration de **Gérald Tremblay** a choisi **Yvan Delorme** pour diriger le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) à la suite de l'annonce du départ de **Michel Sarrazin**.

À l'occasion de la séance du conseil municipal, hier soir, les élus montréalais ont donné, à l'unanimité, leur aval à la nomination de **M. Delorme**, un officier qui compte plus de vingt ans de service au SPVM.

Au terme d'un processus d'analyse de candidatures qui a duré plusieurs mois, les membres du comité de sélection ont arrêté leur choix sur **M. Delorme** qui occupe actuellement les fonctions d'assistant-directeur et de chef des Services à la communauté, Région nord.

La nomination de **M. Delorme** illustre la volonté de Montréal de rejoindre son service de police, a indiqué hier le responsable de la sécurité

publique au comité exécutif, **Georges Bossé**. «Il faut repenser le service sous toutes ses formes. C'est de la consolidation [...] de la police de quartier avec les quelques raffinements qui ont été déposés par **M. Delorme**». La Ville compte sur le nouveau directeur pour améliorer la communication et les relations entre les agents de la police de quartier et les inspecteurs en favorisant un meilleur échange d'informations.

Le comité de sélection est ainsi allé à l'encontre de la suggestion de chef sortant, **M. Sarrazin**, qui recommandait la nomination de l'un de ses deux adjoints, soit **Yves Charette** ou **Marc Saint-Laurent**. Avant d'occuper ses fonctions actuelles aux Services à la communauté, **M. Delorme** avait agi comme adjoint d'**Yves Charette** et avait dirigé l'escouade spécialisée en filatures. Il entrera dans ses nouvelles fonctions le 1<sup>er</sup> avril prochain.

Le Devoir

## EN BREF

### Québec vendra les hippodromes

Québec — Le gouvernement **Charest** désavoue une fois de plus **Yves Séguin**, en s'appuyant à mettre au panier sa décision dans le dossier des hippodromes, a appris hier la Presse canadienne. Contrairement à ce qu'avait décidé l'ex-ministre des Finances, Québec a finalement choisi de vendre en bloc et directement les quatre hippodromes au secteur privé. Le ministère des Finances est à préciser les termes de

l'appel d'offres qui devrait être lancé dans les semaines qui viennent. Du coup, les hippodromes de Montréal, Québec, Trois-Rivières et Gatineau devraient passer aux mains d'une entreprise privée, vraisemblablement **Remstar** ou **Magna**, qui se sont déjà montrés intéressés. La nouvelle approche préconisée par le gouvernement **Charest** semble indiquer que les jours de la Société nationale du cheval du course (SONACC), l'organisme sans but lucratif voué au développement de cette industrie, sont désormais comptés. — PC

## É D I T O R I A L

## Couloir de la mort

Avec l'affaire Schiavo, les Américains assistaient moins à un débat moral qu'à une triste chicane de famille. Ici comme là-bas, les arrêts de traitements arrivent fréquemment dans les hôpitaux: ce n'est pas en soi une nouveauté. En transformant ce conflit en enjeu national, le Congrès vient sérieusement de dérapé.

Le président George W. Bush a paraphé le projet de loi pour alimenter Terri Schiavo de façon aussi expéditive qu'au temps où, gouverneur du Texas, il refusait les demandes de clémence des condamnés à mort. Un exposé bâclé avant de cocher «non» le jour même de l'exécution; un président qu'on réveille à une heure du matin pour une signature et qui retourne prestement à son lit pour le cas Schiavo. Le président tient à se coucher tôt et il n'était pas question, dimanche, de changer sa routine.

On pourrait certes ironiser sur sa soudaine préoccupation envers le droit à la vie des handicapés, lui qui a déjà approuvé l'exécution d'un déficient mental. Notons simplement que le couloir de la mort lui est familier: cela doit être moins difficile d'y maintenir une

Terri Schiavo. Mais cela n'a rien à voir avec la compassion. Ce qui a en fait été en jeu ces derniers jours, c'est que l'État de droit, au nom d'un pseudo-débat sur l'euthanasie, a carrément été bafoué. Ce qui n'est pas sans inquiéter, dans un pays dont les garde-fous juridiques et institutionnels sont un modèle pour le monde entier.

De fait, depuis sept ans, tous ces mécanismes ont été mis en œuvre pour juger de la cause Schiavo: présentation du cas devant toutes les cours appropriées, permettant ainsi à 19 juges de se prononcer et à des dizaines de médecins d'examiner la patiente (tous recommandant la fin de l'alimentation de Mme Schiavo); débats au Sénat et à la Chambre des représentants de la Floride; intervention du gouverneur. Les deux familles qui se disputent les volontés de Terri Schiavo ont tiré le maximum de toutes les règles, mais elles sont restées à l'intérieur de celles-ci. Or en fin de semaine, les politiciens de Washington ont basculé de l'autre côté. Les débats au Congrès ont été menés en dehors des façons de faire habituelles: ils ont eu lieu un dimanche, le Sénat a adopté la loi en présence de seulement trois sénateurs, et la Chambre des représentants a voté après minuit afin de contourner certaines règles.

Surtout, le Congrès a adopté une loi qui outrepassa la juridiction des États, qui cible spécifiquement une personne et qui intervient dans une chicane familiale. Les Pères de la Constitution qui ont voulu préserver le régime politique américain de la tyrannie, de la confusion des pouvoirs et de l'ingérence dans la vie des individus, ont dû se retourner dans leur tombe. Les constitutionnalistes, eux, s'arrachent les cheveux depuis dimanche, dénonçant les uns après les autres ce dangereux précédent.

Or, surprise, ce mécontentement semble partagé! Les premiers sondages menés hier par les chaînes télévisées faisaient voir l'important désaccord des Américains devant l'adoption en catastrophe de cette loi spéciale. Bien peu d'entre eux, d'ailleurs, estimaient que le Congrès avait eu à cœur les intérêts de Mme Schiavo. Pas fou le peuple, il a bien compris que, républicains et démocrates confondus, ils pensaient tous à leur réélection. Et comme l'humeur populaire est au conservatisme, que les champions de l'organisation et du financement sont les lobbys religieux, et que les élections au Congrès ont lieu l'an prochain, la survie de Mme Schiavo semblait une excellente carte à jouer.

Le drame, c'est que le Congrès s'est mêlé d'une partie qui ne le regarde pas, et qu'il a triché. Et que la porte est ouverte pour qu'il puisse recommencer.

## L'ONU selon Annan

La réforme de l'ONU est sur la table. Voulu et défendue par le secrétaire général Kofi Annan, la refonte envisagée, si elle est entérinée par les 191 membres, modifiera le profil de la maison onusienne sur quatre plans, essentiellement: le conseil de sécurité, le droit de la guerre, les droits de la personne et la définition du terrorisme. On se rappellera que la volonté affichée par Annan de secouer les Nations Unies découle directement du fiasco observé lors du débat sur l'intervention en Irak.

Depuis la chute du mur de Berlin, le conseil de sécurité a été régulièrement l'objet de bien des convoitises. Arguant soit de leur puissance militaire, soit de leur poids économique, cinq pays — l'Inde, le Brésil, le Japon, l'Allemagne et l'Italie —, estimaient détenir un billet d'entrée au Saint des Saints. Si l'Italie semble hors course, les quatre autres pourraient s'asseoir aux côtés des cinq permanents, mais sans avoir en main le fameux droit de veto. Les deux formules déposées hier, au demeurant complexes, maintiennent les prérogatives accordées au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale aux cinq membres permanents.

Dans un cas comme dans l'autre, le nombre de membres sera identique, soit 24. Mais lorsqu'on s'attarde quelque peu aux mécanismes décisionnels, on constate ou plutôt on a la nette impression que les intérêts respectifs des cinq grands ont prévalu sur le sens commun. En clair, ce n'est pas demain la veille que le conseil de sécurité sera le siège de la conscience morale du monde. Il était et demeurera un club sélect.

On se consolera en notant que, quelle que soit la formule que choisiront les membres de l'ONU, le conseil une fois chamboulé, une fois augmenté de neuf membres, sera plus en phase avec la géographie du monde. Ainsi, les univers africain et hispanique seront mieux représentés. Soulignons au passage le fait que l'Espagne mène une guerre derrière les rideaux pour que les millions d'individus qui parlent la langue que l'on sait aient une voix équivalente à leur poids dans les diverses organisations internationales.

En ce qui concerne les droits de la personne, l'actuelle commission devrait faire place à un conseil. En la matière, Annan et le conseil des sages qui a planché sur la refonte de l'ONU pendant un an font preuve d'une juste ambition. Si leur projet est accepté, la défense des droits disposera de muscles ou de moyens qui lui ont fait cruellement défaut dans le passé. À cet égard, il faut rappeler que les récents scandales avaient réduit la crédibilité de la commission à une peau de chagrin.

Pour ce qui est du droit à la guerre ou, pour reprendre l'expression officielle, *action préemptive collective*, qu'Annan avait conceptualisée après l'intervention en Irak, on ne peut qu'être déçu. Plutôt que d'avancer une ou des propositions, Annan a jugé qu'il valait mieux renvoyer le dossier aux membres du conseil de sécurité. Selon lui, c'est à ces derniers de fixer les règles en la matière.

Cela étant, il est écrit dans le ciel que la réforme sur laquelle voteront les membres de l'ONU en septembre sera une pâle copie de celle déclinée hier. L'ONU a un don particulier et constant pour se transformer en une auberge espagnole.



Josée Boileau



## L E T T R E S

## Démocratie montante

Lettre ouverte à M. Paul Celluci, ambassadeur des États-Unis au Canada Monsieur,

Dans un article publié le 15 mars, vous incitez le Canada à accroître son influence mondiale en achetant de plus gros avions militaires.

J'ignore vraiment l'idée que vous vous faites de la démocratie. Ici au Canada, les représentants politiques doivent prendre en compte d'abord l'opinion des Canadiens avant celle des autres États. Vous aurez sans doute compris, au cours de votre mandat au Canada, que nos élections sont de moins en moins une simple formalité, qui, une fois réalisée, laisse le champ libre aux élus pour faire ce qu'ils veulent. Le revirement récent, espérons-le réel, de la politique canadienne sur la participation du Canada au projet de bouclier antimissile illustre bien cette force montante de la démocratie dont l'administration que vous représentez se fait pourtant l'apôtre. Ce serait dommage que cette démocratie soit aujourd'hui boudée parce qu'elle ne suit pas toujours les directives du puissant voisin du sud.

Il faut dire que la population canadienne est de plus en plus critique, et que les hommes politiques tout autant que les partis doivent y être attentifs. L'usurpation du pouvoir démocratique par les lobbys des États et des entreprises devient de plus en plus difficile, même avec les moyens sophistiqués de la manipulation de l'information. Le leadership auquel vous vous référez pour que notre premier ministre amène les citoyens à aller

dans le sens que vous souhaiteriez qu'il aille a ses limites.

C'est de plus en plus vrai pour les pays totalitaires et encore davantage pour nos jeunes démocraties. On ne peut contrôler à l'infini les médias de communication, la circulation de l'information et encore moins les consciences de plus en plus interpellées et éclairées.

Si vous souhaitez jouer un rôle actif dans la politique canadienne, vous n'avez qu'à prendre la nationalité canadienne et à relever le défi de la démocratie telle que nous la vivons. Vous serez toujours le bienvenu.

Bien à vous  
Oscar Fortin  
Québec, 17 mars 2005

## Le travail ou les devoirs?

Le régime de retraite des enseignants de l'Ontario, communément appelé Teachers, a annoncé un rendement de 17,3% sur son portefeuille immobilier, géré par Cadillac Fairview, alors que l'indice du coût de la vie progresse d'à peine 2%.

Teachers exploite au Québec des centres commerciaux (Carrefour Laval, Fairview Pointe-Claire, Galerie d'Anjou, Promenade Saint-Bruno et Galerie Chagnon à Lévis). Cadillac Fairview, lors de la dernière rentrée scolaire, a contraint ses locataires commerciaux, sans protection d'une Régie du loyer, à ouvrir tous les soirs de la semaine jusqu'à 21 heures et le dimanche dès

10 heures, malgré eux.

Il est étonnant que des enseignants ontariens pour faire plus de «cash» obligent des étudiants québécois à travailler en soirée plutôt que de rédiger leurs devoirs et d'apprendre leurs leçons. Et qu'ils astreignent des parents à s'affairer dans des magasins plutôt que d'être à la maison en famille.

Jean-Claude Lapierre, libraire  
Verdun, 16 mars 2005

## Justice sociale

Le Québec se démarque du reste de l'Amérique du Nord par ses politiques sociales, et notre richesse collective est mieux répartie. Pourquoi? Parce que les valeurs d'équité et de justice sont au centre de nos priorités. Le gouvernement au pouvoir ne tient pas compte des priorités de ses électeurs que ce soient les étudiants, les syndicats, les groupes communautaires, les gens de la fonction publique, ils revendiquent tous un besoin de gouvernance éclairée.

Une vision globale qui tiendrait compte de tous les acteurs de toutes les sphères de la société. Le dialogue est rompu entre les différents organismes et le gouvernement depuis le début de son mandat. Nous aurions grand besoin d'un réel débat de société afin de savoir ce que la population souhaite et aspire. Des élections seraient donc le moyen idéal de le permettre.

Kristal Vincent  
Trois-Rivières, 17 mars 2005

## LIBRE OPINION

## Mais quel pays!

## INGO KOLBOOM

Président sortant de l'Association internationale des études québécoises et professeur à l'Université de Dresde.

Extrait du discours de réception prononcé jeudi dernier par M. Kolboom à l'occasion de la remise d'un doctorat honoris causa par l'Université du Québec à Montréal.

Heureusement, vous ne vous attendez pas à un discours tel que votre écrivain Gilbert Dupuis, dans son roman *La Chambre morte*, me fait prononcer dans la tour-bibliothèque de l'Université de Montréal... Je serais bien gêné de vous un tenir un tel discours savant sur la Troie.

Mais je prends le plaisir de reprendre la première phrase de cette célèbre conférence que Gilbert Dupuis avait mise dans ma bouche fictive. «Que sommes-nous, sinon les enfants d'une quête folle...»

Car, en effet, je suis bel et bien l'enfant d'une quête folle, celle de l'AUTRE. Dès ma prime jeunesse, à la recherche de mes propres pièces d'identité, moi, jeune homme allemand rapaillé, je partis tôt à la quête de l'Autre.

Ce fut la France tout d'abord que j'ai incluse dans mon petit univers; elle y apporta la richesse propre à ce genre d'évasion d'abord émotionnelle et, puis, de plus en plus intellectuelle... sans jamais y perdre les émotions...

Et, comme vous le savez, après un parcours loin d'être bien correct, j'ai atterri, via ma trajectoire franco-allemande, au Québec. Je n'ai pas eu la chance de ce médecin qui fut la belle victime d'une grande séduction, mais

la séduction y était. Ce pays qui n'est pas un pays mais l'hiver me prit dans son charme.

Cela risque de vous étonner, car, vous autres Québécois, avez tendance à vous plaindre d'un manque d'attention et d'affection dans le monde.

Mais vous avez tort. Vos écrivains, vos chanteurs, vos conteurs, votre paysage, votre identité tourmentée, flagellée, et sereine à la fois, m'ont apporté une autre évasion, d'abord émotionnelle et, puis, de plus en plus intellectuelle... sans jamais y perdre les émotions...

Devenu un enfant d'une autre quête folle, j'ai trouvé dans cette marche à l'amour tout un univers dans votre spécificité, l'univers d'un petit pays rapaillé qui sait faire de grandes choses...

Car la grandeur d'un peuple ne se résume pas au nombre de ses habitants, mais on la trouve dans ses gestes, dans ses souffrances, dans ses survivances, dans ses résurrections, dans les mille fulgurances de ses métamorphoses, dans ses rêves...

## Un messenger du Québec

L'an dernier, j'avais droit à une belle et noble nomination dans *Le Devoir*, Michel Venne m'y a appelé un «messenger du Québec».

Suis-je vraiment un messenger du Québec en Allemagne? J'en suis UN, mais il y en a bien d'autres. Car je ne suis pas le seul à avoir fait cette marche à l'amour du Québec. Vous y disposez d'un grand réseau d'amis, partout dans le monde.

Dans ma longue expérience comme président de l'Association internationale des études québécoises, j'ai pu rencontrer des

«mordus du Québec» partout dans le monde, et c'est grâce à cette Association que cette armée de messagers a admirablement grandi!

Ces messagers sont beaucoup plus que des courroies de transmission de ce que vos ministères aiment appeler «le rayonnement du Québec». C'est une définition trop jacobine pour la Terre de Québec que votre Gaston Miron a appelée Mère Courage.

## Fierté

Non, nous ne sommes pas là à cause d'un rayonnement quelconque, nous sommes là parce que vous êtes ce que vous êtes et parce que nous partageons les mêmes rêves charbonneux douloureux, la lumière du verbe, le regard de l'autre, le geste du médiateur...

Ce messenger étranger, nommé «québécois», il n'est ni simple récepteur ni l'amplificateur d'un rayonnement québécois quelconque. Il est plutôt un médiateur qui se soulève en tige péle-mêle à la croisée des rumeurs de nos âmes respectives.

Oui, vous avez des messagers partout, et je suis fier d'en faire partie. Fier, mais surtout reconnaissant, car le jeune homme allemand rapaillé d'autrefois a pu trouver sur cette Terre de Québec, votre terre, une tendresse qu'il n'a pas connue. Je parle de la tendresse de mes amis et de mes collègues dont beaucoup sont présents dans cette salle et vers qui vont mes sentiments de remerciements. Sans vous qui vous êtes les vrais messagers de votre pays, je ne serais pas ici.

Et je parle surtout et enfin de la tendresse de tout un pays qui n'est pas un pays — mais quel pays!

## LES ACTUALITÉS

### TUERIE

SUITE DE LA PAGE 1

a-t-il poursuivi, sans confirmer si l'adolescent s'est donné la mort. Au moins 14 autres lycéens ont été blessés et deux d'entre eux se trouvent dans un état critique, a-t-il ajouté.

Avant la fusillade, les grands-parents du suspect ont été blessés par balles dans leur maison de Red Lake et sont décédés des suites de leurs blessures. Le porte-parole du FBI a refusé d'établir un lien entre le couple tué et le suspect de la fusillade, mais un responsable des pompiers de Red Lake, Roman Stately, a déclaré à la presse qu'il s'agissait des grands-parents du suspect.

Selon la même source, le grand-père du suspect, Daryl Lussier, était policier et ses armes pourraient avoir été utilisées par son petit-fils. L'adolescent avait deux armes de poing et un fusil de chasse.

«Après avoir abattu un gardien de sécurité, il a marché dans le couloir, en tirant et puis il est entré dans une classe où il a tué une enseignante et d'autres étudiants», a précisé Roman Stately à la télévision KARE du Minnesota.

Quelque 300 lycéens étudient au lycée Red Lake, situé dans la réserve indienne du même nom, à environ 390 km au nord des Twin Cities.

Interrogée hier, une lycéenne qui a assisté à la fusillade a déclaré que le tireur faisait des signes de

la main et souriait à un élève sur lequel il pointait son arme, avant de pivoter pour tirer sur quelqu'un d'autre. «Je l'ai regardé dans les yeux et j'ai couru dans une salle et c'est là que je me suis cachée», a raconté Sandra Hegstrom à la presse locale.

Selon des lycéens et une enseignante, Diane Schwanz, le tireur a tenté de casser une porte pour entrer dans une salle où se trouvaient des élèves. «J'ai appelé la police», a déclaré Diane Schwanz. «Je n'y croyais encore qu'à moitié.»

Selon Sandra Hegstrom, des élèves ont tenté de dissuader le jeune homme de tirer. «On entendait une fille dire, "non, Jeff, arrête, arrête. Laisse-moi tranquille. Qu'est-ce que tu fais?"», a confié la jeune fille.

Le lycée a été évacué après la fusillade et bouclé pour permettre aux équipes d'enquêteurs de travailler, a précisé Paul McCabe. «Cela nous prendra probablement toute la nuit pour comprendre exactement ce qui s'est passé», a-t-il confié.

C'est la première fois en plus de quatre ans qu'une fusillade mortelle a lieu dans un établissement scolaire américain. Le dernier incident de ce type date du 5 mars 2001: un élève de 15 ans a tué deux de ses camarades de classe et blessé 13 autres au lycée Santana, dans le comté de San Diego en Californie. Le tireur, Charles «Andy» Williams, a été condamné à une peine de 50 ans de prison.

Associated Press

## Le cinéma québécois brille encore au gala des prix Génie

Toronto — Le cinéma québécois a remporté les grands honneurs, hier soir, à Toronto, où était présentée la 25<sup>e</sup> édition du gala des prix Génie, cette soirée au cours de laquelle le cinéma canadien récompense ses artisans. Dans ce qui ressemblait à une réédition du gala de l'an dernier, les films québécois ont remporté la majorité des prix Génie dans les plus importantes catégories.

Ainsi, *Les Triplettes de Belleville*, de Sylvain Chomet, a remporté le Génie du meilleur film, tandis que les Génies d'interprétation masculine et féminine étaient décernés à Roy Dupuis (*Mémoires affectives*) et Pascale Buisson (*Ma Vie en cinémascope*). Le comédien et sénateur Jean Lapointe (*Le Dernier Tunnel*) a pour sa part remporté le Génie d'interprétation masculine dans un rôle de soutien, tandis que l'Américaine Jennifer Jason Leigh (*Childstar*) l'emportait chez les femmes.

La récolte de *Mémoires affectives* n'allait pas se terminer avec le Génie attribué à Roy Dupuis. Le film a en effet valu à ses artisans les Génies pour la meilleure réalisation (Francis Leclerc) et le meilleur scénario (Francis Leclerc et Marcel Beaulieu).

Monica la Mitraille, réalisé par Pierre Houle, qui était

en nomination dans sept catégories, n'est pas reparti les mains vides puisqu'il a valu à Luc Dionne et Sylvain Guy le Génie de la meilleure adaptation.

C'est cependant le film *Head in the Clouds* qui a remporté le plus de prix, avec quatre Génies (images, montage, musique originale et costumes).

Outre le prix remporté par Jean Lapointe, *Le Dernier Tunnel* a aussi obtenu le Génie du meilleur son d'ensemble, tandis que Jean-Baptiste Tard (*Nouvelle-France*) a mis la main sur le Génie pour la meilleure direction artistique. Finalement, Ryan, qui a remporté l'Oscar du meilleur court métrage d'animation le mois dernier, aux États-Unis, a remis ça hier soir à Toronto, tandis que *The Corporation* avait le meilleur sur *Ce qu'il reste de nous* dans la catégorie documentaire.

Le prix Claude-Jutra, qui récompense une première oeuvre, avait été attribué avant la soirée de gala. Il a été décerné à Daniel Roby, pour *La Peau blanche*. L'événement d'hier soir était retransmis en direct notamment sur les ondes de la chaîne de télévision Musimax, au Québec.

Presse canadienne

### SARM

SUITE DE LA PAGE 1

vont porter leurs fruits pour contrôler ce type d'infection», a expliqué le ministre, qui, depuis janvier, a noté des résultats encourageants pour toutes les infections nosocomiales, y compris les SARM.

Microbiologiste-infectiologue à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, le Dr Karl Weiss confirme que ces mesures ont eu un effet tangible sur le nombre de cas de SARM répertoriés à son hôpital. Ce qui inquiète davantage toutefois, c'est de voir que la bactérie a désormais gagné la communauté. «Dans les centres de soins prolongés, les porteurs ne se décolonisent pas facilement. Ils sont comme des réservoirs, ce qui favorise la prolifération de la bactérie.»

Le SARM a en effet connu une progression importante au Québec en 20 ans. On le retrouve maintenant dans presque toutes les régions et la plupart des grands hôpitaux. Un document obtenu par un journaliste de l'émission *Découverte* révèle même que la bactérie aurait infecté au moins 5000 patients et causé 800 infections graves aux poumons ou au sang en 2004.

Des chiffres que le Directeur de la protection de la santé publique ne peut ni infirmer ni confirmer. «On fait face à une situation qui va croissant, mais nous avons prévu une telle augmentation avec l'alourdissement des pathologies», explique le Dr Horacio Arruda. En 1995, nous avions répertorié un taux de 0,25 pour 1000 admissions alors qu'on parle d'un taux de 1,61 en 2003.

Pour la présidente du comité sur les infections nosocomiales du Québec, la Dre Marie Gourdeau, il ne faut pas prendre cette augmentation à la légère. «La situation du SARM actuellement est très inquiétante, d'une part, parce qu'on sait que, si on ne contrôle pas le SARM, on va finir par avoir des SARM résistants à tous les antibiotiques, alors, ça c'est très inquiétant. Et, d'autre part, parce que, actuellement, on continue avoir de la transmission de cas de SARM qu'on pourrait prévenir, donc, notre nombre de cas augmente. Plus il augmente, plus il est difficile à contrôler», a-t-elle expliqué à *Découverte*.

Le ministre Couillard lui-même ne nie pas que la situation commande une grande prudence et que, malgré toute leur bonne volonté, les hôpitaux ne pourront jamais être à 100 % prêts à faire face à une épidémie de SARM. «On n'en fait jamais assez. Il faut toujours faire plus que ce qu'on fait», a convenu M. Couillard.

A cet égard, le Dr Karl Weiss croit que le Québec récolte ce qu'il a semé. «Il faut investir davantage dans la prévention des infections. On a pris beaucoup de retard par rapport aux États-Unis. Ça a un peu changé avec le C. difficile, mais il faut continuer ces efforts.»

Le SARM se transmet par simple contact et s'attaque surtout aux personnes âgées et malades. Cette bactérie se trouve généralement sur la peau de personnes en bonne santé. Si le staphylocoque pénètre dans le corps, il peut alors causer des infections cutanées légères, telles que des furoncles ou des boutons, ou des infections graves, comme une pneumonie ou une bactériémie. Il est la cause la plus fréquente de maladie nosocomiale.

L'utilisation fréquente et prolongée ou assidue d'antibiotiques peut aussi accroître le risque d'infection. Ce risque est également élevé chez les utilisateurs de drogues injectables et les personnes atteintes de maladies chroniques ou dont le système immunitaire est affaibli. L'infection peut se développer dans une plaie ouverte ou lorsqu'il y a insertion d'un tube dans le corps, comme une sonde urinaire ou un cathéter.

Dans un document daté de 2000, le MSSS indique que la durée moyenne de séjour à l'hôpital pour les patients atteints d'une infection à *S. aureus* est trois fois plus longue (vingt jours) que la durée moyenne des autres hospitalisations. Il note aussi que le risque de mortalité attribuable aux infections à SARM est de 28 %.

Le Devoir

Avec la collaboration de Robert Dutrisac

### Rectificatifs

Une erreur malencontreuse s'est glissée dans le titre d'un texte sur la réforme des règles de droit encadrant les associations, publié en page A 9 de notre édition de samedi dernier. Nous avons écrit que l'esprit du mouvement coopératif était en danger. Ce n'est pas le cas. Il aurait plutôt fallu parler du mouvement associatif. Toutes nos excuses.

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans notre édition du 12 mars, la campagne publicitaire «Folio vous lirez plus» est strictement québécoise plutôt que française. Ces publicités mettent en scène la télévision comme un ennemi du livre, l'ami de l'intelligence depuis toujours.

### LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333. Extérieur de Montréal: 1-800-463-7559 (sans frais).

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

### GOMERY

SUITE DE LA PAGE 1

«Parce que l'intégrité pour le premier ministre du Québec, c'est ce qu'il y a de plus importants», a répondu M. Dupuis. M. Grondin a aussi cherché à savoir si des sommes provenant de Groupaction avaient abouti dans les coffres du Parti libéral du Québec. Accusant le député d'affirmer n'importe quoi pour «attaquer la crédibilité d'un parti», le premier ministre Jean Charest a dit qu'il n'avait lui-même aucune information sur des liens possibles entre Groupaction et le PLQ.

Réagissant au fait que le Procureur général du Québec ait suggéré à la commission Gomery d'imposer une ordonnance de non-publication pour certains témoignages, dont celui de Jean Brault, le président de Groupaction, le chef de l'ADQ, Mario Dumont, a dit que le gouvernement libéral, au-delà de l'argument juridique, pourrait tirer avantage de cette «commodité politique à ce que l'ensemble des révélations [à la commission Gomery] ne sortent pas dans le grand public».

Judi dernier, la commission Gomery avait fait la preuve que le président de Groupaction, cette agence de communication qui a obtenu de nombreux contrats de commandites, avait versé de l'argent à cinq organisateurs libéraux. L'ex-directeur du bureau de Québec de Gosselin Communication, Bernard Thiboutot, avait reconnu avoir été utilisé comme prête-nom pour livrer, à la demande de M. Brault, des chèques totalisant 70 000 \$ et signés au nom de sa propre entreprise, Commando Communications Marketing.

#### Coderre se défend

Lors de cette transaction, Commando Communications Marketing a aussi fait un chèque de 2000 \$ au député libéral Denis Coderre. De retour hier d'un voyage à l'étranger, M. Coderre n'a visiblement pas apprécié les insinuations de certains médias voulant que ce chèque ait été encaissé par le député à des fins personnelles. Furieux, il a sorti des preuves pour démontrer que les 2000 \$ ont été en fin de compte

versés au Parti libéral du Canada (PLC), comme n'importe quelles autres sommes destinées au financement d'un parti politique, et qu'il n'avait rien gardé pour lui.

«Il faut remettre les pendules à l'heure, a-t-il dit à sa sortie de la période de questions à la Chambre des communes. Quand on dit que Denis Coderre a reçu des fonds, c'est totalement faux. Quand on dit que ce sont des choses qui sont secrètes, c'est totalement faux. J'ai une copie ici d'un chèque de Commando Communications Marketing et c'est marqué "au soin du Parti libéral du Canada Québec". C'est de 2000 \$. C'est marqué "cocktail bénéfique" et entre parenthèses Groupaction. Alors si c'était des fonds qui étaient secrets, voulez-vous m'expliquer pourquoi ça serait écrit Groupaction là-dessus?»

Selon le député et ancien ministre, qui avoue bien connaître M. Thiboutot de Commando Communications Marketing, il ne faut pas tout confondre et faire une chasse aux sorcières. «S'il y a des gens qui pensent encore que ce sont des prétendus fonds secrets et que j'ai reçu 2000 dollars, c'est de la bouillie pour les chats. C'est totalement faux!» a-t-il lancé, manifestement frustré de la situation.

#### Les libéraux attaqués de toutes parts

C'était la première fois hier que la Chambre des communes entrait en action depuis les révélations chocs de la commission Gomery la semaine dernière. Et les partis d'opposition n'allaient pas manquer leur chance, tirant de tous les côtés de la Chambre sur les libéraux de Paul Martin.

Le chef conservateur Stephen Harper a attaqué le premier, affirmant que les révélations sur le scandale des commandites «prouvent ce que nous savions depuis longtemps». «L'argent des contribuables se retrouvait dans les poches du Parti libéral et de ses organisateurs. Le gouvernement prétend maintenant poursuivre les agences pour récupérer l'argent détourné, mais il ne poursuit pas le Parti libéral pour récupérer l'argent sale. Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas engagé de poursuites contre le Parti libéral du Canada?»

Rappelant avec justesse que la preuve n'avait pas encore été établie que l'argent des commandites retournait directement dans les coffres du PLC, le ministre des Travaux publics, Scott Brison, a souligné que le gouvernement fédéral poursuivait 11 agences

de communication pour 41 millions de dollars exactement pour récupérer l'argent des contribuables. «Le premier ministre a été clair et le gouvernement a été très clair [sur le fait] que s'il y a des fonds qui ont été perçus grâce à des malversations, ils devront être retournés au gouvernement. Nous avons été clairs là-dessus», a-t-il répliqué.

Quelques minutes plus tard, le ministre Jean Lapierre affirmait qu'il était impossible que le gouvernement traîne le PLC en cour parce qu'il n'y avait aucun contrat entre le Parti libéral et le gouvernement, donc aucune base sur laquelle poursuivre en justice. «L'opposition ne connaît pas le droit 101. Il faut avoir un lien contractuel. C'est ça que les agences avaient [avec le gouvernement et qui permet de les poursuivre], mais le Parti libéral du Canada n'a aucun lien contractuel avec le gouvernement du Canada», a-t-il affirmé.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, n'a de son côté pas exigé des poursuites contre le Parti libéral, mais a néanmoins pressé le premier ministre Martin d'agir. «Les agences ont reçu trop d'argent pour le travail effectué ou non effectué. C'est évident. Telle est la preuve que le gouvernement a décidé de les poursuivre sans attendre la fin de la commission Gomery. Dans le cas de l'argent sale du Parti libéral, la preuve est tout aussi claire, mais le gouvernement s'obstine à attendre la fin de la commission Gomery. Le premier ministre s'est engagé à ce que tous ceux qui sont impliqués dans le scandale assument les conséquences de leurs actes. Comment peut-il expliquer que son gouvernement refuse toujours d'exiger que le Parti libéral rembourse les fonds publics, rembourse l'argent sale?»

Même attaque venant de Jack Layton, le chef du NPD, qui a soutenu que le «lien direct entre l'argent sale et le programme des commandites» était maintenant limpide et qu'il était temps de bouger.

Sans attendre, Jean Lapierre a réitéré sa promesse faite le printemps dernier.

«Au moment où le rapport de la commission sera connu, on pourra prendre les mesures qu'il s'impose et je vous ai dit que, s'il y avait un lien causal établi entre les contrats de commandites et l'argent donné au Parti libéral du Canada, nous rembourserions cet argent rubis sur l'ongle», a-t-il lancé.

Le Devoir

### ÉTUDIANTS

SUITE DE LA PAGE 1

évoquant les «irritants» qu'elle comporte, abondamment relayés par les étudiants qui la rejettent en bloc. «L'enveloppe est carrément insuffisante, parce que c'est les 103 millions que les étudiants veulent retrouver», explique le président du REFAEC, dont les membres ne sont pas en grève, sauf l'École des sciences de la gestion de l'UQAM, qui a choisi l'option d'une semaine de grève non reconductible.

«Nous souhaitons faire redémarrer les discussions, analyser la proposition en profondeur, discuter avec les gens de la FEUQ et tenter d'en arriver enfin à une solution globale et complète sur cette question», ajoute M. Denis-Trudel.

La FEUQ a immédiatement riposté à l'arrivée de ce nouveau joueur en affirmant qu'elle n'avait pas «besoin d'une nounou pour discuter avec Québec», comme l'a indiqué Pier-André Bouchard-Saint-Amant, son président.

Au cabinet du ministre Fournier, ce dialogue a été perçu comme partiellement intégrateur «d'un exercice pédagogique» où tout groupe étudiant représentatif et «désireux de comprendre et expliquer la proposi-

tion» est entendu, comme l'a expliqué l'attaché de presse du ministre, Stéphane Gosselin. «Mais "médiateur", ce n'est sans doute pas le terme que nous aurions utilisé», a-t-il ajouté.

Le ministre Fournier a par ailleurs changé de ton hier: après avoir martelé depuis une semaine que sa proposition était finale, il se dit maintenant prêt à recevoir et à étudier une contre-proposition de la part des leaders étudiants. «Je suis ouvert à ce qu'on me fasse des commentaires. J'attends même des propositions», a-t-il affirmé hier, à l'entrée du caucus des députés libéraux.

Il considère toujours son offre «valable» et «significative». «Je m'attends à ce que les étudiants fassent eux-mêmes des propositions. Ce n'est pas tout de faire des manifestations», a-t-il lancé. Jean-Marc Fournier prévient toutefois que toute contre-proposition des étudiants devra respecter le cadre budgétaire qu'il a présenté la semaine dernière, c'est-à-dire 41,5 millions de dollars pour cette année et 95,5 millions par an à compter de 2009-10.

Le ministre déplore le «jusqu'au-boutisme» des étudiants, qui exigent le réinvestissement des 103 millions de dollars. «Si on veut régler ça, il va falloir que chacun fasse un bout de chemin. Nous, on a fait un bon bout de chemin. Je pense que c'est aux étudiants d'en faire un», a-t-il dit.

Auparavant, la FEUQ et la Fédération étudiante

collégiale du Québec (FECQ) avaient rappelé leur intention de «laisser durer cette grève le temps qu'il faudra», comme l'a expliqué Pier-André Bouchard-Saint-Amant, de la FEUQ. «Nous continuons à refuser catégoriquement la formule Fournier», a indiqué Julie Bouchard, présidente de la FECQ.

À l'UQAM, les associations facultaires représentatives des 42 000 étudiants en grève et réunis sous différentes bannières ont manifesté leur désir d'être entendues par le ministère de l'Éducation et de participer activement à la négociation. «Tous les groupes étudiants doivent être présents à la table», a expliqué Joël Nadeau, représentant de l'Association facultaire étudiante des lettres, langues et communications de l'UQAM. «Nous avons l'impression que le ministre rit de nous. Il n'a pas conscience de l'ampleur de l'enjeu.»

Hier, les 1000 étudiants du secteur pré-clinique de la faculté de médecine de l'Université de Montréal ont rejoint le mouvement de grève, qui concerne toujours 170 000 étudiants. 35 des 48 collèges publics sont désormais officiellement en grève. Des actions ont lieu un peu partout au Québec aujourd'hui, et se poursuivront toute la semaine, pour illustrer au gouvernement la montée de la grogne.

Le Devoir

### AGRICULTURE

SUITE DE LA PAGE 1

l'Université de Saskatchewan. Le système [des semences] tel qu'il est aujourd'hui ne fonctionne plus. Il y a trop de limitations, et il devient de plus en plus difficile d'améliorer des semences dans ce contexte.»

Les membres de l'Association canadienne du commerce de semences (ACPS) — dont Monsanto, Pioneer Hi-Bred, Bayer CropScience ou encore BASF font partie — qui siègent à ce comité consultatif le croient aussi. Tout comme d'ailleurs l'Association canadienne des producteurs de semences, les producteurs de grains du Canada et l'Institut canadien des semences, réunis autour de cette même table afin de guider cette vaste réforme.

Au cœur de leurs recommandations: la simplification de la réglementation entourant l'enregistrement de nouvelles semences (généralement modifiées ou non), l'élimination des «obstacles réglementaires à l'innovation», l'amélioration des communications avec les consommateurs pour qu'ils acceptent mieux «les caractères nouveaux» des nouvelles semences, mais aussi la réorganisation du secteur afin d'accroître les ressources financières disponibles pour la recherche scientifique dans ce domaine.

«Aujourd'hui, pour répondre aux exigences du marché, nous devons faire appel à des techniques de plus en plus coûteuses pour développer de nouvelles variétés [de blé, de maïs, de tomates, de légumineuses, etc.], dit M. Lefol. Le hic, c'est qu'avec la diminution des fonds publics dans la recherche nous devons toujours faire plus avec moins. Et, à la longue, ces activités deviennent de moins en moins rentables.»

Les producteurs risquent d'ailleurs d'en payer le prix. Habituellement à verser des redevances sur des graines dites certifiées — des variétés améliorées en laboratoire, mais pas forcément modifiées génétiquement —, ils pourraient à l'avenir devoir en payer également sur les graines préservées de récolte en récolte, préconisent les artisans de la réforme. Cette pratique séculaire qui a cours dans les campagnes aux quatre coins du monde depuis toujours n'offre en effet selon les membres de ce groupe de travail «aucun moyen de recouvrement des investissements dans la recherche», peut-on lire.

«Nous sommes dans la même logique qu'avec les compagnies pharmaceutiques qui veulent s'assurer d'évoluer dans un environnement propice au financement de leur recherche», résume François Belzile, du département de phytologie de l'Université Laval. Cette réforme est le reflet de la situation actuelle: le secteur des semences est aujourd'hui de plus en plus privatisé à cause des compressions dans les fonds publics pour la recherche. Et le secteur privé n'a visiblement pas l'intention d'assumer seul les coûts liés au développement de nouveaux cultivars.

Dans la même veine donc, la vente à des voisins ou à des amis des semences conservées se prépare également à prendre le chemin des interdits. Le comité consultatif propose en effet d'évaluer la mise au rancart de cette activité, elle aussi ancestrale. Il suggère également plusieurs pistes afin de contraindre les producteurs à utiliser uniquement des semences certifiées, davantage rentables pour l'industrie puisque naturellement reliées à des systèmes de perception de redevance. L'usage de ces semences pourrait d'ailleurs être une condition préalable, propose le comité, pour accéder au programme d'assurance-récolte, programme qui protège financièrement les paysans contre les intempéries et autres pertes de rendements.

«Les enjeux commerciaux autour de cet examen du secteur des semences sont clairs», résume l'agronome Yves Dion du Centre de recherche sur les grains (CEROM). Il suffit de lire entre les lignes pour comprendre que les pressions viennent de l'industrie et de certains producteurs qui, eux, ont des liens étroits avec l'industrie.»

Côté organismes génétiquement modifiés (OGM), le comité — dont le rapport final utilise, soit dit en passant, en couverture une photo provenant de CropLife Canada, un groupe de pression privé défendant les intérêts économiques des acteurs de l'agrochimie — propose indirectement d'en faciliter leur introduction. Comment? En repensant le système d'enregistrement des variétés afin de diminuer les exigences du gouvernement et les procédures. Le comité suggère aussi de limiter la responsabilité possible des industries à l'endroit des fruits de la biotechnologie.

«Tout ça est très inquiétant, fait remarquer Marc Loiseleur, un producteur de blé de la Saskatchewan joint la semaine dernière au téléphone par *Le Devoir*. Cette consultation et les recommandations qui viennent avec sont en train de mettre en danger des traditions de longue date, et personne ne semble trop s'en préoccuper.»

Amorcé en 2003, le processus de révision des lois sur les semences ne déchaîne effectivement pas les passions dans l'univers médiatique ni même dans les campagnes où peu d'agriculteurs semblent en avoir entendu parler. Et ce, même si, en décembre dernier, Agriculture Canada a versé un million de dollars supplémentaires, sur deux ans, pour la suite des opérations censée mettre à jour un cadre réglementaire dont le dernier changement date de 1993.

Le Devoir

Culture  
Raymond Cloutier  
anime Porte ouverte.  
Ce soir à 20 h

# CULTURE

Classique  
ESPACE MUSIQUE  
100.7 FM  
Une soirée avec Kent Nagano.  
Ce soir à 20 h

MUSIQUE CLASSIQUE

## OSM-Nagano: cap sur Paris

CHRISTOPHE HUSS

Le Théâtre du Châtelet à Paris a dévoilé hier soir à ses fidèles abonnés la brochure de sa saison 2005-06. Grande surprise: on y trouve, à la date du 2 mai 2006, un concert de l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Kent Nagano!

On ne saurait dire pour l'heure si cette date s'inscrit dans le cadre d'une tournée européenne de plus grande envergure. Ce sera peut-être le thème de la conférence de presse de l'OSM et du chef américain prévue le mardi 29 mars à la Place des Arts, visant à nous dévoiler le «premier projet d'envergure internationale avec l'Orchestre symphonique de Montréal» du directeur musical désigné. Pour des raisons de contraintes de calendrier, à la fois de l'orchestre et du chef, il est fort probable, en tout

cas, que ce concert parisien soit la date-clé de la première tournée internationale de l'orchestre avec son nouveau chef.

À Paris, Kent Nagano dirigera *Mort et Transfiguration* de Richard Strauss, la *Suite du Mandarin merveilleux* de Béla Bartók et le *2e Concerto pour piano* de Johannes Brahms. Le pianiste russe Nikolai Luganski, coqueluche d'une partie de la presse parisienne, sera le soliste du concerto de Brahms. Luganski convaincra-t-il autant au Québec? On en saura plus cet été, puisque des indiscretions nous laissent entendre qu'il devrait faire ses débuts à Lanaudière dans le 1<sup>er</sup> Concerto de Tchaïkovski.

**Turbulences**

Par ailleurs, d'autres turbulences ont agité le quotidien de Kent Nagano, ces jours der-

niers. Comme si le flou artistique des futures conditions de travail de son orchestre à Montréal ne suffisait pas, l'intendant désigné de l'Opéra d'Etat de Bavière, Christoph Albrecht, qui devait faire équipe avec lui, s'est fait remonter vendredi par Thomas Goppel, le ministre de la Culture de Bavière. On ne sait pas si cela arrange ou chagrine le chef. En tout cas, le mandat de Kent Nagano n'est pas remis en cause, au contraire. Il a en effet répondu favorablement à la demande du ministre d'assurer au 1<sup>er</sup> septembre 2006, si la situation n'est pas réglée d'ici là, l'intendance par intérim de l'Opéra. Pour le soutenir dans cette tâche Peter Jonas, l'actuel directeur, en poste jusqu'à fin août 2006, est prêt à assurer auprès de lui une mission de conseil s'il en advenait ainsi.

## Vous en voulez des solutions?



Michel Bélair

Vous allez dire que je radote. Que je pourrais parler d'autre chose... Eh ben non. Ça ne s'arrange toujours pas sur le front opposant l'Union des artistes (UdA) au regroupement Théâtres associés (TA). Et ça m'indispose, comme disaient un de mes professeurs en soutane quand il ne pouvait pas donner son cours... Même que, depuis la dernière fois qu'on s'est parlé là-dessus, le ton a monté d'une coche puisqu'on approche vraiment d'une date limite. Encore un peu et la prochaine saison sera au moins amputée de quelques spectacles.

À travers les manifs étudiantes, les faux pas de ce gouvernement qu'on dirait abonné à vie à la LNI et les premières caresses du printemps, on a aussi entendu parler d'une pétition qui circulait dans les rangs de l'UdA. Je n'ai pas encore réussi à en connaître le libellé exact, mais le peu d'information qu'on a laisse croire que certains souhaiteraient que l'UdA recule sur la question des signatures de contrats tout en accélérant le rythme des négociations avec TAI. On sait également que le texte ferait référence à la condition particulière des comédiens-membres de l'Union à l'extérieur de Montréal, là où la télévision, le cinéma et le doublage sont pratiquement inexistantes. À Québec, par exemple, la majorité des grandes compagnies sont membres de TAI. Et il ne restera pas beaucoup de solutions autres que celle de l'exil pour les membres de l'Union.

Comment se sortirait-on de ce bourbier? Personne ne le sait. Interrogés là-dessus, autant Marie-Thérèse Fortin, la porte-parole de TAI, que Pierre Curzi, le président de l'UdA, n'ont pas de véritable solution à offrir. Tous les deux parlent, sur des notes différentes, de la même urgence de régler le conflit et de la même impossibilité de s'entendre. Pourtant, la situation n'est pas «neuve»: il y a longtemps qu'elle dégénère, une pièce à la fois. Que tout le monde sait que la fuite en avant n'a jamais rien réglé et que le «modèle québécois» a besoin d'une sérieuse mise au point... Ce qui, bien sûr, ramène la figure de Raymond Cloutier à l'avant-scène. Raymond Cloutier qui, il y a déjà huit ans, «alarmait» tout le monde en montrant où et comment le système en place allait craquer. Faut-il rappeler que nous y sommes presque?

Beaucoup de livres en plus et de cheuveux en moins, Raymond Cloutier n'a pas tellement changé depuis la publication du *Beau milieu* en 1997. Le même feu contenu. La même lucidité. La même vision globale du maître de piste qui faisait sa force au Grand Cirque. Le même donc, insupportable de franchise.

Des solutions, il en voit lui. Elles tournent toutes autour d'un axe central dont les deux pôles seraient, d'une part, un plafond de production par compagnie et, d'autre, l'arrimage avec l'école. Le lien entre ces deux pôles, l'axe, incarne la diffusion accrue des spectacles partout au Québec. Ces solutions, on l'aura remarqué, impliquent une vision politique claire. Dit encore plus carrément: un choix de société.

L'arrimage avec l'école, par exemple, pourrait être encadré par des lois et des programmes. Cloutier soutient qu'en offrant à tous les écoliers du Québec, de la maternelle au collégial, trois ou

quatre productions théâtrales chaque année, la donne vient de changer complètement. Dans un même élan, il souligne qu'en coupant une production par saison et en augmentant de cinq ou dix le nombre de représentations des spectacles qui restent, les directeurs de théâtre gagneraient une marge de manœuvre importante tout en rentabilisant le temps de répétition payé.

Lancé sur le sujet, Raymond Cloutier est intarissable et son discours rejoint, souvent, celui que l'on peut lire sur les banderoles défilant dans les rues depuis quelques semaines. Il parle d'un théâtre qui fait partie de la vie des gens. Un théâtre qui va chez eux aussi. Qui circule partout au Québec. Et qui touche tout le monde parce qu'on aura créé de nouveaux publics dans tous les milieux grâce à des séries de mesures incitatives. Il parle aussi d'institutions nationales, à Québec comme à Montréal. D'une nouvelle façon de gérer les salles aussi, qui seraient ouvertes au moment où les gens ont du temps pour les fréquenter — l'été, à Noël, durant les grands congés scolaires. Et toujours, à travers tout cela, d'une véritable politique d'accès aux œuvres. Partout...

C'est ce discours qu'on n'a pas voulu entendre il y a huit ans. Trop radical. Trop différent. Trop «faudrait tout jeter par terre et recommencer». On devrait pourtant se rendre compte que Raymond Cloutier n'est pas qu'un rêveur. Même s'il n'y a pas beaucoup de PPP à l'horizon dans sa façon de voir les choses, certaines de ses propositions sont éminemment concrètes. Même exaltantes. Et le temps est peut-être venu d'en discuter ouvertement.

**En vrac**

■ Jeudi, de 10h à 19h, l'École supérieure de théâtre de l'UQAM propose, dans le cadre de son Carrefour Théâtre 2005, une journée complète de réflexion sur le théâtre. L'angle choisi: le théâtre qui, par définition, cherche à se faire voir. «Devant l'importance de cette entreprise de visibilité et d'affirmation», l'événement propose de remettre en question «les enjeux à la fois artistiques, culturels et économiques» de cette façon de se vendre. On trouvera là des tables rondes réunissant des praticiens du métier (Daniel Brière, Marie-Thérèse Fortin, Alain Grégoire et Ginette Noisoux) qui discuteront sur le thème: programmer, créer, reprendre. Une autre réunira Marie-Christine Blais, Louise Charland et Céline Gaudron autour de l'étrange trio Promouvoir, développer, séduire. Une causerie réunira Sophie Cadieux et Laurent Lapierre autour du concept de tête d'affiche et le tout se terminera par un pique-nique musical, à 18h, histoire de «bavarder, de croquer et de giguer», précise le communiqué. *Théâtre en vue. En vue de quoi? Envie de quoi?* se tiendra au Studio-Théâtre Alfred-Laliberté et l'entrée est libre. On s'informe au ☎ (514) 987-3000, poste 8428.

■ C'est dimanche dernier, le 20 mars, qu'avait lieu la Journée internationale du théâtre jeune public. Pour l'occasion, c'est Remy Boucher, organisateur du 15<sup>e</sup> congrès mondial des arts pour la jeunesse de l'ASSITEJ — prévu pour l'automne à Montréal — qui relayait aux médias le message de Volker Ludwig, directeur artistique du GRIPS Theatre de Berlin. S'inscrivant dans la mouvance des réductions budgétaires et des choix politiques qui se ressemblent de plus en plus partout sur la planète, l'auteur du message annuel invite les artisans du jeune public «à continuer malgré tout à développer un théâtre qui montre aux enfants qu'ils ne sont pas seuls [...] qui leur fait confiance et éveille leur imagination sociale». Il conclut en soulignant que «le théâtre ne peut sauver le monde. Mais il peut emplir le cœur, les sens et la raison de nos enfants de la certitude que le monde peut être changé et qu'il vaut la peine qu'on se batte pour lui». Merci de nous le rappeler.

EN BREF

### Spectacle-lecture sur la maladie d'Alzheimer

La maladie d'Alzheimer frappe des personnes venant de tous les milieux. Les artistes ne sont pas épargnés. Certains d'entre eux sont atteints, d'autres ont perdu ou perdent peu à peu le contact avec un être cher. C'est le cas de l'auteur-compositeur-interprète Serge Rezvani (connu aussi sous le nom de Cyrus Bassiak, auteur de la chanson *Le Tourbillon*), de Françoise Xénakis, l'épouse du musicien contemporain, de l'écrivain Christian Bobin et de la cinéaste Nadine Trintignant. Tous les quatre ont écrit sur ce qu'ils ont vécu quand un de leurs proches s'est trouvé atteint par cette incurable maladie. La metteuse en scène Marie-Louise Leblanc, directrice des Productions «Et Jules à mes côtés...» a choisi des extraits de leurs textes et a dirigé une mise en lecture qui sera donnée ce soir par les interprètes Françoise Faucher, Sophie Faucher, Louise Laparé, Denis Lavalou et Paul Savoie. Ce spectacle intitulé *Regarde, nos chemins se sont fermés...* est présenté en collaboration avec le Baluchon Alzheimer, un organisme qui soutient les aidants naturels des malades. Il sera suivi d'une discussion. Ce soir à 19h30, à la Salle Pauline-Julien, 15 615, boul. Gouin ouest, Sainte-Genève, Pierrefonds. Rens.: ☎ (514) 626-7887. Entrée libre. — *Le Devoir*

CONCERTS CLASSIQUES

### Grandiose Chostakovitch

Serge Prokofiev: Symphonie n° 5. Dmitri Chostakovitch: Symphonie n° 5. Orchestre Métropolitain du Grand Montréal, dir. Yannick Nézet-Séguin. Théâtre Maisonneuve, le 21 mars

CHRISTOPHE HUSS

En associant deux grandes symphonies russes, empreintes, chez Prokofiev (1944), des prémices de la victoire et, chez Chostakovitch (1937), des tourments intérieurs résultant d'une mise à l'index par les autorités musicales soviétiques, Yannick Nézet-Séguin prenait de gros risques. Compositions virtuoses, très exigeantes pour l'orchestre, ces deux symphonies requièrent chacune une concentration et un engagement total. Les faire se succéder était téméraire.

D'emblée l'*Opus 100* de Prokofiev fait craindre le pire. Partout on ressent la difficulté, le texte semble abordé comme s'il s'agissait d'un enchaînement de sections et les incidents sont passablement nombreux (trompettes fausses dès le début, clarinette pressant sa première phrase dans le 2<sup>e</sup> mouvement, cors moyens et engoncés), sans parler d'une intonation pas toujours impeccable. On retient quelques beaux climats dans le 3<sup>e</sup> mouvement et le travail sur l'ac-

centuation. Mais pour le reste on retrouve, comme dans la 5<sup>e</sup> de Mahler du début de saison, ce «quelque chose d'approchant la partition», enthousiaste certes, mais manquant de rigueur dans la finition.

Dire que les choses changent après la pause est un euphémisme. Le Prokofiev récité fait place à un Chostakovitch assimilé et vécu jusqu'au bout des abîmes qu'il en trouve. Dès le début, Yannick Nézet-Séguin trouve un son particulier, en modérant le vibrato des violons. Cette mise en alerte des sens par le son, le chef la cultivera tout au long de l'œuvre: accents ligneux des cordes graves au début du 2<sup>e</sup> mouvement, trompettes et trombones jouant haut et clair, fines nuances du mouvement lent. Même si j'ai des réserves quant au ralentissement avant le développement du 1<sup>er</sup> volet, puis l'emballage de celui-ci, il faut reconnaître la logique de l'approche, avec, notamment, une fin exemplaire, très large (c'est l'une des deux lectures possibles de la coda, mais la plus plausible à mon sens).

Avec la 5<sup>e</sup> Symphonie de Chostakovitch, Yannick Nézet-Séguin a trouvé ce que les Allemands appellent «Ein Paradestück» (un morceau de parade), une œuvre avec laquelle il peut se présenter face aux orchestres en chef invité en impressionnant son monde. Cette symphonie peut le mener loin...

## À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minut
SRG	Téléjournal (17:30)	L'union fait la force	Virginie	La Facture	Providence	Enjeux / La Guerre des phages	Le Téléjournal/Le Point	C'est dans l'air!	Découverte				
TVA	Le TVA 18 heures	Vingt et un	Qui perd gagne		Histoires de files	Km/h	Caméra	Juste pour rire hors...	Le TVA	Devine qui vient ce soir / Sp. Notre-Dame de Paris	M. Jasmin (23:17)	Pub (00:02)	
TO	Macaroni tout garni	Ramdam	Cultivé et bien élevé	Méchant contraste!	National Geographic / Le Chasseur de serpents	24 heures chrono	Gr. Documentaires / L'Assassinat de Kennedy	Méchant contraste!	La Période de questions				
TQS	Gr. Journal (16:30)	Flash / M.-C. Toupin	Casting... de la vie!	Faut le voir pour...	Cinéma / LARA CROFT: TOM RAIDER: LE FILM (5) avec Angelina Jolie, Iain Glen	Le Téléjournal/Le Point	Le Grand Journal	110%	Confidences...	Pub			
RDI	Jrnl RDI	Capital...	Le Monde	La Part...	Boulimie et Anorexie	Le Téléjournal/Le Point	La Part...	Le Monde	Le Téléjournal/Le Point	Jrnl RDI			
TV5	Cible (17:55)	Jrnl FR2	Tout le monde en parle / Biographies / G. Rozon	Flagrant Délit	Cannibales	...toute confiance	Décode...	Métamor.	Oui, je...	...la vie!	Sexe...		
VIÉ	Oui, je...	Nicolas...	Cinéma / STRIP-TEASE INFERNAL (5)				Crapme...	Babu à planche	Mike Ward	Insomnia			
MP	Top5...	Top5...	...le monde	M. Net	Décompte	VJ Rebecca	TopRock.						
MX	...Idoles?	M. Jackson	...succès	Top DVD	Musicographie	Génération 80: 1986	Grenade...	Galaxie...					
VRK TV	...vidanges A+	Anormal	Green	Simpson	Futurama	Simpson	Les Griffin						
TFI	Atomix...	Les Tofou	Sourire...				Séries... de poker						
RDS	Sports 30	Sports 30					JAG						
HISTORIA	Le Clan Campbell	Origines / Antoine Fortier	Ca leur apprendra (4/6)				Cinéma / LE JARDIN (4) avec Roman Luknar	...de vues					
ARTV	Un air de... / Bouscotte												
SERIES	Le Caméléon	Espionnes à talons	Pour la cause				Le Protecteur						
CANAL Z	...du paranormal	...Nerdz	La Patente				Dead Zone						
E SAVOIR	Entre l'arbre et l'école	Caphar.	UQAR...				Techno. Pro. ALI	...des toxicomanies					
EVASION	Evasion...	Casse-cou	...nature	...en taxi			Chemins... / L'Espagne	Le Guide des restos					
TFO	Amandine	Voit	Panorama				Cinéma / SAMEDI, DIMANCHE ET LUNDI (4)						
CBC	Canada Now	This Hour	Coronation				Passion & Fury	The National					
CTV (mont)	News	Access H.	eTalk Daily				American Idol	The Amazing Race					
GBL	News	...National	Train 48	E.T.			That '70s Show	House					
TVQ	Lilly	...Twins	...Wild	...Wild			Studio 2	Our Mutual Friend					
ABC	Simpsons	ABC News	The Insider	Millionaire			My Wife... / G. Lopez	...to Jim / Rodney					
CBS	News	CBS News	E.T.				NCIS	The Amazing Race 7					
NBC	News	NBC News	Jeopardy	Wheel...			Will & Grace	Scrubs (20:43)					
FOX	Malcolm...	That '70s...	Friends	Seinfeld			American Idol	House					
PBS (33)	The Newshour	BBC News	The Newshour				Planning for College	Frontline: Son of Al					
PBS (57)	BBC News	Business...	The Newshour				Nova / Dirty Bomb	Quaada					
CTV (60h)	News	eTalk Daily	Jeopardy				American Idol	The Amazing Race					
ASE	City Confidential / Hilo	American Justice	Cold Case Files				Dog the Bounty Hunter	Airline					
BRAVO	Videos	Seeing Things	Star!				River of Sand	Cinéma / THE MAMAS					
DISCOVERY	Super Ships	Daily Planet					How it's Made	American Chopper					
HISTORY	Great Train Stories	JAG	Speed Machines				Crime Stories	Raid on Dieppe					
NEWSWORLD	BBC News	CBC News	CBC News				The National	Rough Cuts					
SHOWCASE	Doc	Da Vinci's Inquest	Cold Squad				Human Cargo	Rescue me					
LEARNING	Clean Sweep	In a Fix	One Day of War				Overhaul!	Rides / Syn					
LIFE	Zoo Diaries	Dogs...	...Homes	Real Renos			Extra	Match.					
TSR	Off the...	Sportscart.	9 Ball...	PBA Bowling			Flat!	Dragon Ball					
YTV	Spongebob	Being Ian	Martin...				Dragon Ball	Inuyasha					
CANAL X	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minut

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## NOS CHOIX CE SOIR

Paul Cauchon

### BIOGRAPHIES/GILBERT ROZON

Portrait d'un audacieux bâtisseur d'empire. Canal D, 19h

### TOUT LE MONDE EN PARLE

Parmi les invités de l'émission française, Mariah Carey, Julie Delpy, Jean-Christophe Ruffin et Richard Bohringer. TV5, 19h30

### MÉCHANT CONTRASTE!

Le magazine propose ce soir différents reportages sur les médias, dont la couverture journalistique en région, et une entrevue avec Mario Cardinal, qui vient de publier un livre fort intéressant sur les journalistes. Télé-Québec, 19h30

### ENJEUX

L'émission examine la montée des infections qui résistent maintenant aux antibiotiques. Un peu inquiétant, non? Radio-Canada, 21h

Radio-Canada, 21h

### CAMÉRA CAFÉ

Dimanche soir, Martin Matte a remporté le MetroStar de la «vedette préférée» dans une émission d'humour, catégorie où il y avait pourtant forte concurrence. Dans *Caméra café*, il est fort drôle. TVA, 21h

TVA, 21h

**Ce soir 21 h**  
**24 heures chrono**  
Que cherche-t-elle?

**19 h**  
**Cultivé et bien élevé**  
La fabrication du beurre...

**19h30**  
**Méchant contraste!**  
Les médias s'amusent...

Télé-Québec  
telequebec.tv

Animation: Matthieu Dugal  
Réalisation-coordination: Erik Tremblay

**Ça change de la télé**